



GHEMM

Ma Référence en Santé

Journal du **Groupe Hospitalier**
de l'Est de la **Meurthe et Moselle**



Édito

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

La phase d'élaboration du premier Contrat Local de Santé du Pays du Lunévillois vient de s'achever cette fin septembre, par la présentation au grand public des 30 propositions d'actions retenues lors de 4 réunions sur tout le territoire et d'une rencontre lors de la réunion des associations à la salle du Réservoir de Lunéville.

Ces 30 propositions d'actions sont les premières intégrées à ce Contrat Local visant la coordination de toutes les politiques publiques menées par les collectivités (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, Communautés de Communes, Communes, Conseil Départemental), l'État et l'Assurance Maladie. Elles sont issues de plus d'une quarantaine de réunions de travail qui ont occupé depuis le début de l'année plus de 70 structures, des professionnels de santé libéraux ou salariés, les établissements sanitaires et médico-sociaux du territoire, des associations œuvrant dans le champ de la santé...

Ces 30 propositions se regroupent autour de 4 orientations stratégiques (voir dernière page du journal) : l'accès aux soins, l'accompagnement de l'autonomie sur le territoire, le déploiement de la prévention et le renforcement de la santé mentale.

Le Contrat Local devrait faire l'objet d'une ratification courant novembre. Il est cependant appelé à vivre, de nouvelles actions seront mises à l'étude dans les prochains mois.

N'hésitez pas à donner votre avis et apporter vos suggestions : boite-a-idees_cls@pays-lunevillois.com

François GASPARIANA, Directeur du GHEMM

@genda

16 Octobre : événement Grand Public #MoisSansTabac
Place Lunéville à Lunéville

Octobre : Actions Octobre Rose

Novembre : Actions #MoisSansTabac

Pour l'environnement, que faites-vous ?

Les services Restauration du GHEMM confirment leur engagement pour le développement durable avec l'utilisation de barquettes de repas biodégradables.

Précurseur sur le sujet du développement durable, le Centre Hospitalier de Saint-Nicolas-de-Port est engagé depuis 2014 dans une démarche de tri sélectif et depuis 2016 dans la revalorisation des bio-déchets. Depuis, les autres sites ont également avancé et toutes les cuisines centrales du GHEMM appliquent maintenant le tri sélectif (carton, verre, métal, plastique). La revalorisation des bio-déchets sera également bientôt possible sur Lunéville et 3H Santé avec la mise en place d'un prochain marché GHT sur ce thème.

Pour aller encore plus loin, depuis avril 2018, les cuisines utilisent des barquettes écologiques composées à 95% de cellulose vierge recyclable ou compostables.

François GENTES, Responsable Restauration du GHEMM, met en avant l'intérêt de ces produits puisqu'ils « *remplacent l'utilisation de contenant métallique et/ou plastique (polypropylène, copolyester) qui nécessitent une consommation d'eau, de produit lessiviel et d'électricité pour les nettoyer* ».

Les établissements du GHEMM devançant donc la réglementation quant à l'extension de l'interdiction des produits en plastique qui sera prononcée en janvier 2020 dans le cadre de la loi relative à la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte (TEPCV). Des études sont également en cours au niveau de la Délégation Logistique et du GHT pour remplacer toute la vaisselle jetable en plastique et étendre le tri sélectif dans tous les secteurs. Ce projet « éco citoyen » nécessitera une implication de toutes et tous ainsi que de nouvelles organisations à imaginer (poubelles de tri, circuits d'évacuation, bennes de stockage...).



Travailler sur nos valeurs communes : l'Hôpital sur lui-même



Dans le cadre d'une démarche commune initiée par l'ensemble des acteurs hospitaliers du CH de Saint-Nicolas-de-Port, une réflexion sur les valeurs de l'hôpital a été engagée au cours du premier semestre 2019 associant largement le personnel de l'établissement, avec un objectif : faire sens au travail au sein de nos services.

Au cours du mois de mars 2019, trois séances de brainstorming ont été menées et ouvertes à l'ensemble du personnel du CH de Saint-Nicolas-de-Port. Leur objectif était de définir les valeurs communes portées par l'hôpital et partagées par tous les agents, quel que soit leur fonction ou leur grade.

CES VALEURS SONT DE :

- considérer autrui avec respect ;
- faire preuve de bienveillance ;
- travailler en synergie ;
- viser l'exemplarité ;
- prôner l'excellence.

Les débats ont permis de déterminer trois grands axes de réflexion qui doivent nous permettre de faire vivre effectivement ces valeurs. Grâce aux ateliers et à l'enquête auprès des professionnels, des actions concrètes ont été identifiées, auxquelles nous pouvons nous remettre et adhérer. Ces actions représentent l'un des premiers outils construits par l'ensemble des professionnels, tous services et tous métiers confondus.

Ces trois grands axes peuvent ainsi être retracés :

- Un engagement de comportement individuel et collectif nécessaire pour le respect de l'Autre – patient, résident, usager et collègue – en découlent des « principes de vie collective » : respect, transparence, ponctualité, indulgence, empathie, bienveillance, savoir-vivre ensemble, partage, solidarité, entraide, loyauté, savoir s'adapter aux autres, aux besoins, savoir se rendre disponible ;
- Une nécessaire évolution de l'image donnée de et à l'établissement (image de soi, image de l'hôpital, image renvoyée par les collègues, la hiérarchie, les subordonnés...), notion d'appartenance, amour de son travail, reconnaissance professionnelle ;
- Une nécessaire bienveillance à l'encontre de l'autre, nécessitant une évolution de certains modes de communication : ceci passe tout d'abord par la connaissance de l'autre, l'écoute et un bon accueil des nouveaux arrivants.

La nécessité de créer du lien a été perçue comme prioritaire, et

l'accompagnement de l'écoute bienveillante et de la communication ont été retenus en tant que premier champ d'investigation. Pour cela, un groupe de réflexion s'est constitué, autour du Directeur, du Président de Commission Médicale d'Établissement, d'une représentante du personnel et de deux psychologues du site. Il est ouvert à tous.

Les travaux de ce groupe vont conduire à la mise en place :

- d'espaces de paroles et de partage ouverts à tous, où chacun pourra prendre la parole sur les thématiques définies lors des séances de mars et notamment sur la communication.
- d'ateliers partagés qui auront pour but de favoriser la connaissance de l'autre et d'être force de proposition sur les thématiques de l'image et du comportement individuel et collectif.

Des Boîtes à idées ont été mises à la disposition du personnel.

D'ores et déjà, certaines suggestions vont être mises en œuvre : aménagement d'espaces ombragés à l'extérieur des bâtiments, pour les patients ou les résidents ; panneaux d'affichages égayant le paysage ; communication des offres de poste sur la page intranet du GHEMM ; réflexion sur le tabac, etc...

Les réunions des groupes de travail vont se poursuivre.
Vous êtes tous invités à y contribuer. Faire vivre nos valeurs, c'est l'affaire de tous !

UN PROJET DE SOINS INFIRMIERS DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES, COMMUN POUR LE GHEMM (PSIRMT)



Le Projet de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (PSIRMT) est l'expression collective des personnels paramédicaux. Il définit les orientations et les priorités de la prise en charge du patient dans les différentes dimensions du soin : préventif, éducatif, relationnel, curatif et palliatif. Il fait partie intégrante du projet d'établissement et s'articule avec le projet médical et le projet social dans un contexte de besoin de santé d'une population d'un territoire de santé.

Le projet de soins est commun aux différents établissements du GHEMM tout en prenant en compte les différentes spécificités (patients/résidents). **Les orientations stratégiques du PSIRMT du GHEMM sont définies autour de plusieurs axes :**

- Qualité et sécurité des soins sur des thématiques relatives à la prise en charge, au respect des droits des usagers et à l'évaluation des Pratiques Professionnelles (le respect des pratiques transfusionnelles, l'évaluation des mesures de contention) ;
- Renforcement des compétences et management via la politique d'accueil et d'encadrement des étudiants et stagiaires, l'accueil des nouveaux arrivants, la formation des professionnels en regard du projet médical (dépistage du handicap, dépistage et hygiène bucco-dentaire chez les PA, adapter les compétences IBODE...), la mise en place des pratiques avancées, des axes institutionnels et des projets de pôle.

QUEL SENS LUI DONNER ?

Bâti à partir des valeurs partagées par les professionnels et de leurs compétences, le Projet de Soins définit les orientations stratégiques d'amélioration continue des pratiques professionnelles. Il prend en compte les droits des usagers, respecte les valeurs professionnelles des acteurs de soins et s'inscrit dans un cadre juridique réglementant chaque fonction. Il est un fil conducteur pour les soignants et une réponse aux attentes des usagers.

Il est opérationnel et réalisable afin d'engager concrètement chaque professionnel dans les plans d'action dans une dynamique partagée.

LE PROJET DE SOINS 2016-2020 LES TROIS OBJECTIFS STRATÉGIQUES engagés :

- N°1 : Assurer à chaque patient ou résident des soins dans le respect de ses droits ;
- N°2 : Promouvoir la qualité et la sécurité des soins auprès des professionnels paramédicaux des établissements du GHEMM ;
- N°3 : Développer les compétences des professionnels et contribuer à la formation initiale des futurs professionnels de santé.

Chaque objectif stratégique est subdivisé en objectifs opérationnels et en plan d'action.

Le projet de soins fera l'objet d'une actualisation au cours de l'année 2020, parallèlement à l'actualisation du projet médical du GHEMM ceci afin notamment de prendre en compte les évolutions réglementaires issues de la Loi de santé d'une part, mais également de prendre en compte la mise en place du projet médico-soignant du Groupement Hospitalier de Territoire Sud Lorraine (GHT7) dont les établissements du GHEMM font partie.

Anne CORBIAT Coordinatrice Générale des Soins est la Présidente de la Commission de Soins Infirmiers Rééducation et Médico Technique (CSIRMT).

Michèle ABOUT est Cadre Supérieur de Santé chargée de la coordination du PSIRMT.

Pour le personnel du GHEMM, la dynamique soignante intégrée au PSIRMT est consultable sur : [INTRANET](#) > accueil > direction des soins > PSIRMT 2016-2020 GHEMM



COLLABORATION GHT SUD-LORRAINE



L'équipe du Pôle Chirurgie Femme-Mère-Enfant du CH de Lunéville fait partie de la Fédération Médicale Inter-Hospitalière (FMIH) de gynécologie-obstétrique avec le CHRU de Nancy, le CH de Toul, les CH de Pont-à-Mousson et Commercy, dont le Professeur Olivier MOREL assure la coordination. Cette fédération a été renforcée sur le site de Lunéville par l'arrivée du Docteur Estelle PERDRIOLLE-GALET, spécialisée en médecine du fœtus et en diagnostic prénatal. L'offre de soins se développe de façon que les patientes du Lunévillois bénéficient de consultations spécifiques près de chez elles.

Depuis septembre 2018, la Responsable du secteur de diagnostic prénatal et de médecine fœtale du CHRU de Nancy consulte une journée par semaine au CH de Lunéville. Ces consultations sont rendues possibles grâce à la mise en place d'échanges de praticiens hospitaliers entre établissements du Groupement Hospitalier de Territoire Sud-Lorraine permettant de garantir la meilleure qualité de prise en charge et le meilleur niveau des équipes

LE POINT AVEC LE DOCTEUR PERDRIOLLE-GALET

→ Pouvez-vous nous retracer brièvement votre parcours ?

« Après le premier cycle des études de médecine en Bougonne et 5 années d'internat en Lorraine, j'ai intégré la Maternité de Nancy en tant que chef de clinique. Mes différents stages notamment en échographie auprès du Professeur Olivier MOREL à Nancy, du Professeur Gilles GRANG à Paris ainsi que plusieurs formations complémentaires m'ont permis de me spécialiser en médecine du fœtus et en diagnostic prénatal.

Par la suite, j'ai obtenu des diplômes interuniversitaires et un master en diagnostic prénatal. Actuellement, je suis Responsable de ce secteur au CHRU, co-coordinatrice du Comité de Concertation Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal (CPDPN) de Nancy et je pratique ma spécialité tous les vendredis au CHL.

→ Quel est l'objectif de votre venue au sein de la maternité du CH de Lunéville ?

Au CHRU de Nancy, nous avons constaté que de nombreuses patientes proviennent du Lunévillois et qu'il était parfois contraignant pour elles de se déplacer jusqu'à Nancy ou Metz. Il était nécessaire de leur proposer un accompagnement à proximité de chez-elles. Ma venue est motivée par une volonté commune des établissements du GHT d'étoffer l'offre de soins proposée aux patientes du service de gynécologie obstétrique du CH de Lunéville.

Dans plus de 50% des cas, la prise en charge est intégralement réalisée au CH de Lunéville. Les patientes se rendent au CHRU lorsque les examens ou le suivi nécessitent l'utilisation d'un plateau technique plus spécifique (IRM ou scanner fœtaux, réanimation néonatale...) ou l'intervention de professionnels d'autres disciplines (génétique, neuropsychiatrie, chirurgien infantile...).

→ Dans quels cas intervenez-vous auprès des parturientes ?

Pour un suivi de grossesse « non pathologique », les femmes réalisent trois échographies obstétricales de dépistage. Cette méthode d'exploration médicale permet de contrôler que le bébé est en bonne santé, qu'il se développe « normalement ». Pour les patientes qui présentent des antécédents familiaux de maladie génétique, une situation à risque augmenté de malformation par exemple ou chez qui le praticien qui suit la grossesse détecte une anomalie, une échographie de référence et des examens complémentaires sont recommandés. Le professionnel s'adresse alors la patiente afin de réaliser une échographie plus poussée, de proposer un bilan diagnostique et d'informer cette dernière sur les potentielles conséquences des anomalies mises en évidence. Ce bilan permet d'évaluer les prises en charge nécessaires pour le bien de la maman et du bébé.

→ Quel nouveau projet souhaiteriez-vous soutenir pour la fédération auprès du Lunévillois ?

Nous pourrions encore développer la prise en charge qui se fait à Lunéville en formant les équipes à l'accompagnement des femmes qui entrent dans le circuit du diagnostic prénatal. C'est bien souvent un choc de découvrir que le bébé désiré n'est pas en parfaite santé et cela engendre le besoin d'une prise en charge globale, tant somatique que psychologique. Nous souhaitons avancer sur cet accompagnement dans les prochains mois. »



Les Rendez-vous du



GHEMM
GROUPE HOSPITALIER
de l'Est de la Meurthe-et-Moselle

OLYMPIADES INTERGÉNÉRATIONNELLES À L'EHPAD SAINT-CHARLES DE LUNÉVILLE.

Depuis quatre ans, des Olympiades sont organisées pour les résidents de l'EHPAD Saint-Charles.

Cette manifestation ouverte aux familles s'est déroulée le mercredi 7 août 2019, après-midi.

L'animatrice et le personnel soignant de l'établissement, aidés par Antonin, Éva, Daphné, Lilou, Esteban et Méline (des enfants du personnel), ont tenu différents stands d'animations dans la bonne humeur et en musique. A leurs côtés pour animer la

journée, le groupe R-Joyeux, composé de Rémy et Robert, revisitait les classiques de la chanson française. Jeux de quilles, chamboule tout, lancer de boules, pêche aux cadeaux, jeu d'anneaux sont réalisés par les résidents. A la fin du parcours, une médaille est remise aux participants et certains les collectionnent.

Les rencontres intergénérationnelles sont fortement appréciées par nos aînés qui sollicitent le renouvellement de cet évènement.

LE JARDIN POTAGER DE L'EHPAD DE GERBÉVILLER

A Gerbéviller, quatre Messieurs se font remarquer grâce à leurs mains vertes. Les aromates et les fraises qui trônaient dans les jardinières ont donné l'envie à certains résidents de s'investir dans la production d'autres aliments. Une parcelle de la cour intérieure a été réquisitionnée pour leurs tomates, aubergines, poivrons, salades, radis, citrouilles etc.

« Outre le divertissement plaisant apporté à nos résidents qui avaient l'habitude de jardiner chez eux, cette activité présente des bienfaits thérapeutiques. Elle mobilise le corps entier,

donne l'envie de se promener, fait travailler l'équilibre postural et ralentit le déclin des capacités psychomotrices, » explique la Cadre Supérieur de Santé, Sylvie GASSMANN.

Ce n'est pas parce qu'on ne peut pas tout faire qu'on ne peut plus rien faire. L'un des fidèles jardiniers - en fauteuil roulant - s'est ainsi donné la mission de ratisser scrupuleusement les mousses de la « face nord » de l'établissement et de les étaler sur le sol pour que ses camarades arrosent moins souvent.



Les cueilleurs se régaleront de leurs belles productions et les cuisines de l'EHPAD contribuent à cette dynamique en préparant des salades.

LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé est l'une des mesures issues de la loi santé. Il permet de répondre aux enjeux de santé présents sur notre territoire en étant au plus près des problématiques locales des habitants et en s'adaptant aux spécificités du Pays du Lunévillois.

PAYS DU LUNÉVILLOIS
76 569 habitants

PAYS DU SANON
6 005 habitants

VEZOUZE EN PIÉMONT
11 834 habitants

**MEURTHE
MORTAGNE
MOSELLE**
16 803 habitants

**TERRITOIRE DE LUNÉVILLE
À BACCARAT**
41 927 habitants



Il repose sur une dynamique collaborative entre professionnels de santé, élus et associations. Il donne également la parole aux habitants du Pays du Lunévillois en mettant à disposition une « boîte à idées »*

Le Contrat Local de Santé du pays de Lunévillois s'est construit autour des thèmes suivants :

- ◆ l'offre et l'accès aux soins
- ◆ l'autonomie
- ◆ la prévention et l'éducation à la santé
- ◆ la santé mentale

Les actions qui ont été retenues, comme celles qui le seront encore dans les années à venir, ont été définies par des groupes de travail et validées par un Comité de pilotage composé des Présidents d'intercommunalité, des Maires des Bourgs-centre, des représentants d'association et de professionnels de santé.

* : boite-a-idees-cls@pays-lunevillois.com

